



**L'ATTAQUE EST GLOBALE, LA RIPOSTE DOIT ÊTRE GENERALE,
QUE L'ON SOIT DU PRIVÉ OU DU PUBLIC,
AVEC OU SANS EMPLOI, JEUNE OU RETRAITÉ,
ORGANISONS LA RÉSISTANCE,
AMPLIFIONS LES LUTTES ET LES MOBILISATIONS
POUR GAGNER LE PROGRÈS SOCIAL !**

Les choix politiques du président Macron et des gouvernants qui l'ont précédé, visant à transformer notre modèle social de façon brutale pour répondre aux exigences du capitalisme mondialisé, sont porteurs de lourds reculs sociaux et sociétaux pour le monde du travail.

L'objectif, c'est la généralisation de la précarité au travail comme dans notre vie quotidienne. Que l'on soit jeune, privé d'emploi, salarié ou retraité, nous sommes tous concernés par la casse de nos droits et garanties collectives à travers les attaques contre le Code du Travail, le statut et les missions de la Fonction Publique, la Sécurité Sociale, les Retraites, le droit à la Formation et à l'Assurance Chômage.

Rien ne justifie ces régressions sociales, si ce n'est l'augmentation des profits des actionnaires, il s'agit bien de choix politiques et non pas d'un manque de moyens. La fraude et l'évasion fiscale représentent à minima 80 milliards d'€ par an, plus de 230 milliards d'€ d'exonérations et de cadeaux fiscaux sont offerts chaque année au patronat, l'argent existe pour répondre aux besoins.

Face à cette politique antisociale de Macron et du patronat, la CGT propose aux salariés, privés d'emploi, jeunes et retraités des Bouches du Rhône, de se mobiliser autour d'un pacte de progrès social pour une autre répartition des richesses et l'augmentation des salaires, une politique industrielle créatrice d'emplois, des moyens pour des Services Publics et une Sécurité Sociale à la hauteur des besoins des populations, un droit du travail qui protège et qui assure de nouveaux droits aux salariés.

Tous unis et mobilisés

**pour un pacte de progrès social
dans les Bouches du Rhône**

Depuis plusieurs années, le patronat tente d'introduire dans les entreprises des accords de "compétitivité" visant à précariser au maximum les travailleurs et à réduire le soi-disant "coût du travail". Les orientations politiques actuelles visent à généraliser ces choix pour pouvoir déroger au Code du Travail, à la durée légale de la semaine de travail, aux salaires minimums conventionnels, aux congés... Ceci, alors que les travailleurs de ce pays n'ont jamais produit autant de richesses et que la France est championne des distributions de dividendes avec une augmentation de 22 % par rapport à 2016. Cette nouvelle crise du capitalisme, accentuée par la pandémie COVID19, a plus que jamais démontré que, quand tout est à l'arrêt, les travailleurs les moins bien considérés ont la capacité de répondre aux besoins et ce coûte que coûte afin d'organiser, protéger, nourrir et soigner. C'est sur la force de cette démonstration qu'il faut nous appuyer pour construire « le monde d'après ».

Une fois de plus, le gouvernement, à la botte du capital, s'est empressé pendant cette crise, dans les toutes premières mesures qu'il prend, à réduire encore plus drastiquement les droits des travailleurs, que ce soit en mesure de conditions de travail, moyens de défense individuels et collectifs (fermeture des CPH, répression sur l'inspection du travail, et limitation de l'action des IRP, droits de retrait, ...) tout ça déjà largement réduit après la réécriture du droit du travail en 2008, lois Macron et El Khomri, Ordonnances Macron, ordonnances COVID-19 (public/privé).

Des garanties collectives doivent protéger les travailleurs dans leurs liens de subordination et évoluer vers l'affranchissement de ces liens.

Code du travail : Un mouvement de flexibilisation des législations, initié par les Institutions Européennes, à l'origine du détricotage du droit du travail rend les lois supplétives aux profits des accords. Or, dans les liens de subordinations qui régissent les relations entre les salariés et leurs employeurs, il est

illusoire de penser que de la négociation collective d'entreprise puisse jaillir un renforcement des protections des salariés. Le niveau de protection des salariés est de fait uniquement soumis au rapport de force dans l'entreprise donc inégalitaire. D'autant que dans la succession de réformes sont mis sur le même plan, voire un niveau inférieur, la protection des travailleurs que le soutien à la compétitivité des entreprises. La loi n'est plus garante de l'intérêt général.

Il est donc primordial de revenir à un Code du Travail qui protège et donne les mêmes droits à tous les travailleurs. Un Code du Travail doit être le socle de droits interprofessionnels pour tous les salariés, plus il est solide, plus les conventions collectives seront favorables aux salariés.

La Convention Collective doit être le socle commun pour tous les salariés d'une même branche d'activité. La quasi-totalité des statuts des salariés des entreprises n'existe que grâce à la Convention Collective dont ils dépendent et notamment : la classification des emplois, les salaires et primes, la durée du travail, la réduction du temps de travail, la maladie, les conditions de travail et d'emploi, les licenciements, le travail posté, la formation professionnelle. Ces conventions doivent être négociées au niveau des branches professionnelles avec tout le poids des organisations syndicales.

Dans la Fonction Publique, alors qu'il subit des attaques sans précédent, **le statut général des fonctionnaires** demeure un socle progressiste qui repose sur les principes d'égalité, d'indépendance et de responsabilité. Le statut est le garant de l'indépendance du fonctionnaire et de sa protection contre toute forme de pression mais aussi d'un service public rendu dans l'intérêt général et le respect de l'égalité républicaine.

Ce statut et son caractère unifié doivent être renforcés, c'est une condition essentielle au développement de Services Publics répondant aux besoins des populations.

Le contrat de travail : désormais, le contrat de travail ne protège plus, l'employeur a la

possibilité de se débarrasser du salarié qui n'accepte pas une modification de son contrat de travail. La protection du salarié doit être renforcée, en instaurant la nullité de tous les licenciements illicites, en créant un recours pour suspendre toute mesure de sanction, modification ou rupture du contrat, en créant un droit d'être assisté par un représentant d'une organisation syndicale à propos de toute sanction ou modification des conditions de travail ou d'emploi.

Le droit du travail doit prendre en compte les enjeux liés à la transformation de l'activité professionnelle et aux nouvelles technologies qui donnent lieu à de nouveaux modes de travail, que l'on qualifie "d'ubérisation".

Avec ces transformations, les salariés deviennent des travailleurs soi-disant indépendants mais subissent en réalité un lien de subordination. Les contrats commerciaux qui les lient à leurs clients doivent être requalifiés en contrats de travail et le recruteur doit contribuer financièrement, notamment à travers les cotisations sociales, qui ouvriront autant de droits aux salariés concernés.

Pour le rétablissement du principe de faveur dans son intégralité et de la hiérarchie des normes :

Il est essentiel aujourd'hui de rétablir la hiérarchie des normes et de constitutionnaliser le principe de faveur. Ceci mettra un terme au démantèlement des garanties collectives, au rétrécissement progressif du principe de faveur et de l'ordre public social. Il est, ainsi, tout à fait cohérent, d'intégrer le principe de faveur dans la Constitution, dans la liste des principes fondamentaux « particulièrement nécessaires à notre temps » énoncé par le Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946. Ce principe doit être renforcé. À ce jour il demeure sans valeur constitutionnelle, par conséquent, la loi peut y déroger.

Le principe de faveur doit également être respecté entre les conventions et accords collectifs eux-mêmes. Plus on monte dans les niveaux de négociation, plus l'on s'extrait du lien de subordination, ce qui permet une négociation plus efficace. Les accords de niveau inférieur doivent donc respecter les clauses des accords de niveau supérieur ou les améliorer. Les conventions collectives doivent retrouver leur

caractère normatif plein et entier et ne permettre que des dérogations avantageuses pour les salariés.

Enfin, la négociation collective ne doit pas modifier le contrat de travail du salarié dans un sens défavorable, en contrepartie d'un prétendu maintien de l'emploi dans l'entreprise. La négociation collective ne doit pas être une négociation de régression, ne doit pas devenir un outil permettant de céder au chantage à l'emploi.

Davantage de moyens pour la défense des salariés

Les droits n'ont d'existence que s'ils peuvent être imposés. Un Code du Travail efficace n'a donc pas de sens sans une justice gratuite, rapide, accessible et impartiale, avec le pouvoir pour le **Conseil de Prud'hommes** d'ordonner la réintégration du salarié ou le maintien du contrat. L'élection des Conseillers Prud'hommes au suffrage universel doit être rétablie.

L'action du service public de **l'Inspection du Travail** doit être renforcée sur le contrôle du droit du travail en moyens humains et matériels et en toute **indépendance**.

Droit de grève et droit de retrait doivent être renforcés.

Le droit de grève doit pouvoir être exercé sans entrave et sans répression syndicale dans et hors de l'entreprise.

Etant les créateurs des richesses, exigeons une démocratie sociale au lieu d'un « dialogue social » entre « partenaires ».

L'ensemble des lois actuelles ne font qu'affaiblir systématiquement la capacité de résistance individuelle et collective des travailleurs par la surprotection des intérêts du capital. Les IRP sont réduites à émettre seulement des avis sur des projets patronaux, sans compter toutes les ordonnances qui permettent de contourner systématiquement les Organisations Syndicales et réduire les moyens et rôle des IRP.

Au préambule de la Constitution il est précisé ; « **Tout travailleur participe, par l'intermédiaire de ses délégués, à la détermination collective des conditions de travail ainsi qu'à la gestion de l'entreprise.** » Tant que les IRP ne disposeront pas d'un droit de veto ou droit d'opposition, la proclamation constitutionnelle selon laquelle le travailleur « participe » n'est qu'un principe.

- Quels que soient la taille de l'entreprise ou le nombre de salariés, le droit d'élire des délégués du personnel doit être instauré. Chaque délégué doit disposer de moyens en temps, libertés de circuler et protections nécessaires à tenir son mandat de représentant du personnel.
- Chaque travailleur doit pouvoir s'exprimer sur son travail et participer, par l'intermédiaire de ses représentants, à la détermination collective des conditions de travail ainsi qu'à la gestion de son entreprise. Pour cela, il faut favoriser le droit d'expression des salariés qui doivent disposer d'un crédit d'heures pour échanger sur leur travail avec leurs représentants, à travers *des conseils d'ateliers ou de services*.
- Les représentants des salariés doivent pouvoir intervenir sur tout projet afin d'apporter d'autres choix plus respectueux de l'emploi, de l'économie, de la vie locale, et faire des propositions pour le devenir de l'entreprise et la pérennité de l'activité.
- Dès lors que l'intérêt des travailleurs serait atteint (emploi, conditions de travail et/ou de vie) les élus du personnel doivent disposer d'un droit d'opposition et/ou de veto.
- Il est impératif de restaurer les **CHSCT** [Comité d'Hygiène Sécurité et des Conditions de Travail] quelle que soit la taille de l'entreprise. Dans sa course au profit, le patronat ne cesse de transformer les modes de production et d'intensifier les cadences en se soustrayant

toujours plus à ses responsabilités et ses obligations en matière de santé et sécurité des travailleurs. Parce que **leurs profits ne valent pas nos vies**, il est impératif de restaurer et consolider les prérogatives des CHSCT et de leur conférer à nouveau la personnalité civile. Comme les autres instances, le CHSCT doit bénéficier d'un droit d'opposition face aux décisions patronales.

- La liberté syndicale est un droit fondamental et toutes les atteintes patronales (la discrimination, la répression, entraves ou intimidations, doivent être poursuivies et sanctionnées. L'ensemble des syndiqués doit bénéficier d'heures syndicales afin de pouvoir débattre et s'informer. Les représentants doivent disposer de temps et de moyens pour mener leurs activités.
- La représentation des salariés dans la négociation doit être exclusivement assurée par les syndicats. Les négociations collectives doivent avoir pour seul objectif l'amélioration de la situation des salariés, doit répondre aux revendications des travailleurs sans dérogation possible à l'ordre public, la hiérarchie des normes, le principe de faveur sans possibilité de recourt à des décisions unilatérales patronales.

Le droit d'expression doit évoluer vers un véritable **pouvoir de décisions**.

La protection individuelle la plus solide est la garantie qui couvre le maximum de salariés : le Code du Travail additionné aux Conventions Collectives qui l'améliorent pour garantir les droits et les acquis de tous. Plus le socle de droits interprofessionnels que représente le Code du Travail est élevé, plus le niveau des Conventions Collectives et des accords d'entreprise sera élevé.

Parce que nous sommes les producteurs de richesses et que les moyens existent pour répondre aux besoins de tous, parce qu'il n'y a jamais eu autant d'activité et dans le même temps autant de chômeurs, parce qu'abaisser les droits des salariés ne favorise pas la reprise économique bien au contraire, nous avons toutes les raisons de mener la bataille et de nous acharner à reconquérir nos droits et garanties collectives, fruits de 120 ans de lutte, détruits de manière méthodique et en toute cohérence par les lois Rebsamen, Macron, El Khomri pour ne parler que de la dernière période.

Pour mener cette bataille, pour l'obtention de nouvelles conquêtes sociales, les libertés syndicales sont déterminantes, elles ne sont pas négociables et doivent être défendues pied-à-pied par les salariés !

POUR LES SALAIRES, PENSIONS ET MINIMA SOCIAUX

Pour la 12ème année consécutive, il n'y a pas eu de décision gouvernementale pour réévaluer le SMIC et améliorer les conditions de vie de millions de salariés. Il en est de même avec le gel du traitement des fonctionnaires, des pensions et minima sociaux. Des salariés qui s'appauvrissent et des riches de plus en plus riches, voilà la réalité.

PROTECTION SOCIALE

- Augmenter les salaires, c'est aussi augmenter les cotisations sociales, ce que certains nomment "les charges", pour retrouver une protection sociale de haut niveau qui garantit le droit à la santé pour tous, le droit à la maternité, à l'éducation des jeunes enfants, au logement, le droit de vivre sa vieillesse dignement.
- Les cotisations sociales représentent le salaire socialisé, c'est-à-dire la part de salaire mis en commun pour financer la Sécurité Sociale.

▪ LE TRAVAIL EST UNE RICHESSE :

De nos jours, le salaire est souvent présenté comme un coût pour l'entreprise, certains parlent de "coût du travail". Ce dogme prend à contrepied une réalité pourtant incontournable : le travail ne coûte pas, il est le seul qui crée de la valeur qui permet de payer les investissements, les matières premières, les salaires. Le travail n'est donc pas un coût. En réalité, c'est la rémunération du capital qui constitue une charge.

▪ LE CAPITAL EST UN COÛT :

Plus de 230 milliards d'€ d'argent public chaque année sont donnés au patronat. Ces 230 milliards d'€ représentent, chaque année, 7 666 666 salaires sur 12 mois. Comme il y a 16 millions de salariés dans le privé en France, la moitié est financée par nos impôts et travaillent donc gratuitement pour les patrons du privé qui encaissent ces aides publiques.

En 1950, pour 100 € de salaire brut versé aux salariés, les entreprises versaient 10 € à leurs actionnaires et 4 € sous la forme de charge d'intérêt de leurs dettes. Aujourd'hui, pour 100 € de salaires versés aux salariés, les actionnaires reçoivent 49 € et les créanciers 18 € !

Ces éléments démontrent les mensonges des gouvernements successifs et du patronat qui véhiculent l'idée du "coût du travail". Ce sont les capitalistes qui coûtent très chers à la collectivité, eux qui ne produisent aucune des richesses qu'ils accaparent, contrairement aux salariés par leur travail.

L'économie du pays est malade de ces complicités politico-patronales au service des multinationales. La question centrale, c'est la réappropriation collective des richesses créées par le travail, se mobiliser pour qu'elles servent l'investissement pour l'avenir, l'emploi, les salaires, le progrès social.

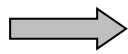
Le salaire, son niveau, c'est aussi le poumon d'une économie en capacité de répondre aux besoins de la population. Plus il est bas moins l'économie est en capacité de répondre à l'intérêt collectif.

LE SALAIRE, C'EST AUSSI LE RESPECT DES QUALIFICATIONS, DE L'EXPERIENCE ET DES SAVOIR-FAIRE

- Les grilles salariales permettent d'inscrire des droits individuels dans un cadre collectif, garantissant un niveau de salaire en lien avec sa qualification, son expérience et son savoir-faire.
- La grille salariale doit permettre un réel déroulement de carrière pour chacun. Elle peut mettre fin aux évolutions faites "à la tête du client", sans respect pour les savoir-faire et capacités professionnelles de chacun. Conjuguée aux droits d'expression des salariés, elle est une garantie de transparence et de démocratie dans l'entreprise.

Pour vivre dignement, la CGT exige :

- il faut à minima 1 800 € net.
- l'indexation des salaires à l'indice des prix, en se basant sur un indice qui soit le reflet de la réalité.
- une maîtrise publique des prix pour garantir le pouvoir d'achat et le niveau de vie de tous.
- la limitation de l'écart de salaire maximum de 1 à 10.
- au bout d'une carrière professionnelle, chaque salarié doit au minimum avoir obtenu le doublement de son salaire d'embauche.
- la fin du gel des pensions du régime général et des régimes complémentaires.
- maintien du contrat de travail, de la totalité du salaire et de la protection sociale en cas d'activité partielle dans le cadre d'un régime rattaché à la sécurité sociale et finance sur les dividendes du CAC 40 (3%) cette cotisation pourrait être évolutive en fonction des besoins et prévisions.
- l'indexation sur l'évolution des salaires.
- un taux de remplacement au minimum de 75 %, calculé sur les dix meilleures années de salaire et en aucun cas inférieur au smic.
- un revenu de remplacement, à hauteur de 80 % du dernier salaire avec au minimum le smic, jusqu'au retour à l'emploi pour tous les salariés privés d'emploi sans exception, y compris les primo demandeurs d'emploi et les salariés précaires.
- l'égalité entre les hommes et les femmes doit être appliquée de manière effective.
- le dégel du point d'indice dans la Fonction Publique et de la grille indiciaire.



POUR NOS INDUSTRIES

Durant la crise du COVID-19, on a pu faire le constat dramatique que notre industrie a été dans l'incapacité de répondre aux besoins de la population. En effet, les gouvernements successifs ont fait de la France la sixième puissance mondiale, mais qui n'a plus les moyens de subvenir ni de répondre aux besoins élémentaires et vitaux de son peuple. Résultats des politiques des gouvernements successifs depuis de nombreuses années, des activités industrielles sont stoppées, délocalisées si bien qu'aujourd'hui la France importe 60% des produits que nous consommons. Selon l'INSEE depuis 1989, 1,75 million d'emplois industriels (- 38%) ont été supprimés. De plus, la production industrielle ainsi que son poids dans le PIB ont reculé (en 2017, l'industrie manufacturière ne représentait plus que 10,1% du PIB).

• LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES ET L'EUROPE AU SERVICE DE LA FINANCE :

La politique européenne porte l'ouverture des marchés économiques et financiers, sans droits douaniers internes, créant un espace pour acheter, vendre des marchandises et services quasiment sans contrôle, au détriment des enjeux sociaux et écologiques.

Le monde est devenu, pour les multinationales, un marché. La loi de la jungle capitaliste s'assoit sur la souveraineté des peuples, détruit l'économie de pays entiers, délocalise pour fabriquer dans des conditions inhumaines et gravement polluantes.

Le chantage à l'emploi fait partie de leurs méthodes pour s'imposer, obtenir des avantages fiscaux ici ou là. Tous les peuples en souffrent, que ce soit ceux qui produisent avec peu ou pas de droits sociaux, sans règles de protection de la santé ou ceux qui subissent la délocalisation de leur travail.

Tout cela est rendu légal car les multinationales bénéficient de la complicité d'élus, des institutions internationales et de l'Union Européenne. D'ailleurs, le plan MERKEL/MACRON, dit « plan de relance » de juin 2020 qui se matérialise par l'emprunt de 500 milliards d'€ sur les marchés financiers pour être distribués aux entreprises (ne doutons pas que le CAC 40 et les grands groupes seront les premiers et les mieux servis) et que les États devront rembourser à la finance. De quoi endetter les populations et nous faire payer sur des générations.

Cette manne financière sera conditionnée une fois de plus, à des mesures d'austérité budgétaire et

de déréglementation qui sont déjà à l'œuvre en France aggravant encore la casse de l'Hôpital Public et des Services Publics, la casse du droit du travail, la désindustrialisation, les délocalisations, la paupérisation et la remise en cause de notre Sécurité Sociale.

• UN BOUCLIER CONTRE LE COUT DU CAPITAL :

L'Union Européenne, au service du capital, refuse d'instaurer des règles économiques et sociales qui mettent en cause les profits des multinationales, des banquiers : la régulation ou maîtrise du capital avec des principes de "bonnes conduites" ne remettent pas en cause le système et portent toujours la réduction "du coût du travail" ou la libéralisation des marchés.

"Changer l'Europe" demande autre chose que des slogans sans contenus concrets. Le bouclier contre le dumping social, fiscal, environnemental doit prendre la forme d'une taxe sur les importations qui supprime le profit patronal en valorisant le travail humain. Cette contribution financière serait calculée sur la différence de la valeur sociale du travail (salaires et droits sociaux), entre le pays de production et le pays de la vente.

Ce bouclier permettra de construire les coopérations et les solidarités mutuellement avantageuses pour les peuples, dans le respect de l'identité de chaque histoire sociale et fera barrage à l'exploitation capitaliste, à la concurrence entre salariés.

C'est la seule alternative sociale à la mondialisation capitaliste, qui rassemble les travailleurs à l'échelle internationale, sans tomber dans le repli nationaliste.

• REAPPROPRIATION COLLECTIVE DES RICHESSES :

Depuis plus de 30 ans, c'est au nom de l'emploi que les gouvernements successifs justifient les cadeaux offerts aux entreprises sous forme d'exonérations de cotisations sociales, de Crédit Impôt Compétitivité Emploi, Crédit Impôt Recherche... Il faut mettre fin aux 4 000 dispositifs de détournement des richesses créées et de nos impôts vers les capitalistes et les actionnaires qui représentent près de 240 milliards d'€ chaque année.

Nos industries pourraient bien se porter avec ces milliards d'argent public qui vont directement dans les poches des nantis. Malgré cette manne d'argent public, ce sont fermetures d'usines, suppressions d'emplois. Les dividendes du CAC 40 ont fortement augmenté en 2019. Les principaux groupes français cotés ont versé 49,2 milliards d'€ de dividendes l'an passé, battant le record de 2007, à la veille de la crise financière.

Il est inacceptable et scandaleux que l'argent public, les richesses qui sont les fruits de notre travail, soient accaparés par une minorité au détriment des investissements productifs, de la recherche et développement, du renouvellement des savoir-faire, de l'emploi qualifié.

Pour chaque cadeau au patronat, le gouvernement finance les comptes par des réductions de dépenses publiques, des politiques d'austérité qui ne permettent plus de financer des Services Publics de qualité, indispensables au développement de l'industrie. Pour sa part, le développement de ces services dépend aussi de l'existence et de la puissance d'un appareil productif.

Les milliards sont là, il suffit de les attribuer pour un réel développement économique et social du pays, au service du plus grand nombre et non pour multiplier la richesse de quelques-uns.

• REAPPROPRIATION COLLECTIVE DES ENTREPRISES STRATEGIQUES :

Les stratégies patronales, avec la complicité des gouvernements successifs, ont priorisé la financiarisation de la gestion des entreprises industrielles et ont fragilisé l'industrie dans sa capacité à répondre aux besoins économiques, sociaux et environnementaux. Le capitalisme n'ayant pas vocation à répondre à l'intérêt général, l'appropriation collective des entreprises et, en premier lieu, celles ayant une importance stratégique, est indispensable pour le développement économique et social. Il nous faut gagner cela afin d'inscrire les productions dans un plan de relance global de l'industrie s'appuyant sur une série de grands projets à l'échelle nationale (logements, infrastructures routières, construction d'établissements de santé, scolaires, culturels, etc...) qu'il nous faut imposer. La commande publique dans la sidérurgie, la construction, l'énergie, le ferroviaire, la santé, l'agriculture, etc... est primordiale pour la réponse aux besoins des populations et au développement durable répondant aux enjeux environnementaux. Cette commande publique doit être dotée d'une véritable planification orchestrée par un Etat stratège.

• PAS DE RECONQUETE INDUSTRIELLE SANS SALAIRES :

C'est aussi au nom de l'emploi, de la baisse du soi-disant "coût du travail" que ce gouvernement nous a imposé ses lois de régression sociale : "le Pacte de Responsabilité, la "loi Macron", la "loi Rebsamen", la "loi Travail", les « ordonnances Macron » dont nous continuons à exiger l'abrogation...qui détruisent les droits et garanties collectives des salariés, avec des conséquences dramatiques sur l'emploi, l'évolution des salaires, le temps de travail et de repos, les réglementations d'hygiène et sécurité, qui détériorent gravement nos conditions de travail.

Le travailleur est au cœur de notre choix de société et d'une stratégie de développement répondant aux enjeux économiques, sociaux, environnementaux.

La CGT revendique :

- la réappropriation des richesses créées par le travail et la nationalisation du système bancaire pour financer le développement de l'industrie : investissements productifs, recherche et développement, renouvellement des savoir-faire et de l'emploi qualifié,
- la réappropriation sociale des entreprises et en premier lieu celles ayant une importance stratégique afin de décider collectivement de ce que l'on produit et comment.
- une planification industrielle en termes notamment d'utilisation des ressources pour permettre une véritable transition écologique et favoriser la relocalisation des productions au plus près de la consommation.
- l'instauration d'un bouclier social, fiscal, environnemental, c'est-à-dire une contribution financière sur chaque produit importé, calculée sur la valeur sociale du travail (salaires, cotisations, impôts, taxes environnementales), entre le pays de production et le pays de la vente. Le produit de cette contribution irait directement dans les caisses de la Protection Sociale.
- la construction de coopérations et de solidarités dans l'intérêt mutuel des peuples, seule alternative à la mondialisation capitaliste, qui rassemble les travailleurs sans tomber dans le repli nationaliste,
- les richesses créées par les salariés, les mutations technologiques, doivent servir aux salariés et au financement de la Protection Sociale, permettre d'améliorer les conditions de travail et de vie en réduisant le temps de travail à 32 H sans perte de salaire. Le numérique doit servir au progrès social et ne pas être un outil au service du capital.
- inscrire les productions dans un plan de relance global de l'industrie s'appuyant sur une série de grands projets à l'échelle nationale (logements, infrastructures routières, construction d'établissements de santé, scolaires, culturels, etc...) issue d'une commande publique. **Cette commande publique doit être dotée d'une véritable planification orchestrée par un Etat stratège.**
- le gouvernement doit prononcer un moratoire sur toutes fermetures de sites et toutes suppressions d'emplois, la mise sous tutelle publique de l'industrie permettant à la France de maîtriser et développer sa production. La satisfaction des légitimes revendications sociales des salariés est essentielle pour valoriser et développer les capacités de production en répondant aux enjeux environnementaux.



GRANDE DISTRIBUTION – AGRO – LOGISTIQUE – TRANSPORT

LA GRANDE DISTRIBUTION :

La grande distribution est portée par des groupes capitalistes où chacun d'entre eux a développé une forme d'organisation du travail grâce à de puissantes centrales d'achats, des réseaux logistiques à leur service et de magasins formatés pour le profit ! Pour y parvenir, ils ont bénéficié d'une législation faite sur mesure pour eux, comme la loi GALLAND ou bien des règles d'hygiène qui ont permis la mise en place d'exclusivités, mais encore qui leur a permis d'amasser des sommes considérables avec la standardisation de magasins, de produits mais surtout qui a généré la réplication du profit et dans un même temps l'élimination des petits commerçants de proximité ainsi que les concurrents les plus faibles !

Mis en avant par la crise du COVID 19, les salariés du commerce, de la logistique, du transport qui ont eu la charge d'assurer au plus grand nombre la possibilité de se nourrir et d'avoir accès à des biens matériels essentiels, sont vite retombés dans l'anonymat après le confinement !

Chacun a pu constater le savoir-faire de toute une chaîne de production : des bases logistiques, aux magasins, en caisses comme au drive...

Cette crise a démontré que ces métiers étaient d'utilité publique !!!

La polémique concernant le versement de la prime des 1 000€, que peu ont touchée, a illustré à nouveau la bassesse morale des dirigeants de la filière où les métiers sont sous-payés, précarisés et méprisés avec des horaires décalés, amputant la vie familiale. Pourtant, l'argent coule à flot dans la grande distribution, le transport, la logistique !!!

Leurs objectifs ne sont que financiers et se traduisent par l'augmentation des amplitudes horaires et des jours d'ouverture (7/7 jours, 24/24 heures) par l'augmentation des cadences et de la

polyvalence bouche-trou, par le développement du tout automatique, la montée d'« auto-entrepreneurs » sous-payés, les ventes de magasins, les mises en locations gérances, l'externalisation, la sous-traitance, la pression sur les fournisseurs et des prix élevés pour les ménages, etc...

C'est pourquoi, les pouvoirs publics, doivent reprendre la main sur ces grands groupes.

Il faut créer les conditions d'un véritable Service Public de la distribution dont l'objectif premier sera de permettre l'accès à une nourriture de qualité pour tous.

Cela suppose de planifier un maillage du territoire et que tous les travailleurs de la filière puissent travailler dignement, avec la construction d'une démocratie économique dans laquelle ils pourront contribuer à organiser la filière.

L'AGROALIMENTAIRE :

Depuis toujours dans notre région et notre département, les secteurs agricoles et agroalimentaires ont une grande importance économique et sociale. En effet, des milliers d'emplois directs et indirects sont liés à ces secteurs d'activités, contribuant à la richesse de la région P.A.C.A. et du pays.

L'agriculture doit répondre aux besoins alimentaires populaires en quantité et en qualité, être respectueuse de l'environnement et soucieuse de la sauvegarde des ressources naturelles.

Aussi doit-elle mettre en œuvre des systèmes de production plus diversifiés, sortir de systèmes simplifiés qui épuisent les sols. Des exploitations plus diversifiées participent d'un aménagement du

territoire plus équilibré et harmonieux, moins vulnérable aux risques climatiques.

Avec près de 2850 établissements dans le département des Bouches-du-Rhône, l'Agriculture représente 25450 emplois.

L'agriculture comme l'industrie agroalimentaire en lien aux attentes de la grande distribution ont connu une standardisation des productions et l'appât du profit prévôt sur la qualité du produit. La distribution alimentaire n'échappe pas non plus à la recherche permanente du capital à maximiser ses profits.

Pour augmenter leur rentabilité, ils pressurisent les salaires, augmentent la productivité, désinvestissent et suppriment des emplois tout en investissant massivement dans la nouvelle technologie ! (Travail 7/7j, 24/24h, automatisation, polyvalence, polyactivité ...)

L'accès à une alimentation saine et équilibrée est un véritable enjeu de santé publique. L'industrie agroalimentaire doit garantir des produits permettant de répondre à cette exigence. Les économies de toute sorte pour satisfaire la recherche du profit maximum sont antagonistes avec la fourniture de produits de qualité. Aussi l'alimentation doit être extraite de ce carcan.

Une politique industrielle agroalimentaire doit notamment valoriser les productions locales pour répondre aux besoins de la population.

LOGISTIQUE — FRET-ROUTIER MARCHANDISE - TRANSPORT :

L'organisation du transport et du stockage des marchandises doit s'inscrire dans la réponse aux besoins des populations et des territoires. Il faut raisonner en système de transport multimodal, et la puissance publique doit maîtriser l'organisation globale de la logistique. Ceci va avec une politique de production industrielle qui tient compte de l'aménagement du territoire afin de relocaliser les activités pour favoriser les circuits courts.

Avec le modèle de "marché" et de concurrence, quels que soient les modes de transports, ce sont les mêmes scénarios qui se répètent à chaque changement d'opérateur, à savoir la remise en cause des droits et conditions sociales des salariés dans le cadre d'un dumping social généralisé.

Ce sont ces mêmes logiques que l'on retrouve, depuis l'adoption du pacte ferroviaire : celle du dumping social qui dicte ces choix bien plus que la réponse à la demande et la qualité de l'offre. Les transports urbains de voyageurs sont soumis depuis longtemps à ces logiques. A chaque changement d'opérateur, les droits et garanties sociales sont remises en cause.

La récente volonté du gouvernement de privatiser ADP illustre la volonté de ne laisser échapper aucun secteur à la logique du marché. L'expérience récente des privatisations des autoroutes en est une illustration.

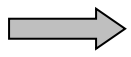
La concurrence dans le transport aérien, qui a explosé ces dernières années avec l'irruption du low-cost, se traduit désormais par une concentration du secteur par le jeu de fusions, de rachats et parfois de faillites et ce sont les salariés qui paient les pots cassés.

Nous devons gagner l'organisation des transports en complémentarité entre les différents modes et non comme cela est fait actuellement en concurrence afin de répondre aux besoins en intégrant les enjeux sociaux et environnementaux.

L'organisation des transports, leurs nécessaires investissements, doivent faire l'objet d'une planification.

ENSEMBLE EXIGEONS :

- De structurer les filières de l'agriculture à la distribution (de la terre à la fourchette)
- La maîtrise par les populations et les salariés du contenu et des objectifs de la distribution alimentaire (schéma d'approvisionnement, respectueux de l'environnement ...)
- L'utilisation des nouvelles technologies pour réduire le temps de travail, améliorer les conditions de travail et répondre aux besoins de la population et son émancipation
- Un statut protecteur de toute la filière pour les salariés ayant la tâche de répondre aux besoins alimentaires de la population.
- La définition par les travailleurs de la filière du taux de marge pour chaque intervenant (agriculteurs, distributeurs) afin de répondre aux besoins nécessaires pour les investissements et non le rendement du capital.
- La nationalisation des transports et le retour au monopole public pour le transport ferroviaire
- La création d'un pôle public des transports de marchandises et de voyageurs.



LA TRANSITION ECOLOGIQUE

« Si le climat était une banque ça fait longtemps qu'il aurait été sauvé » : Hugo CHAVEZ lors de la COP 15 (discours de Copenhague).

Le changement climatique n'est plus à démontrer, sauf peut-être pour TRUMP et BOLSONARO, c'est-à-dire les figures politiques mondiales du libéralisme, plus attachés à défendre les intérêts de la classe dominante ultrariche et le système capitaliste que l'intérêt du peuple.

Déforestation, conversion des terres, désertification, altérations des systèmes d'eau douce, surexploitation des ressources marines, contamination et perte de la diversité biologique, la planète perd la capacité à s'autoréguler. L'espèce humaine est en danger. Cela est su maintenant depuis des années. Preuve en est, s'il en fallait, **qu'on ne peut pas faire confiance à ceux qui dirigent le monde, pour enclencher le changement radical obligatoire.** Le manque de volonté politique est criant, or nous ne pouvons plus attendre !

La CGT 13, résolument internationaliste, sait que **l'impérialisme détruit notre planète.** La multiplication des traités internationaux et des zones de libre-échange (CETA, ALECA, MERCOSUR, EUROPE...), permettant la mondialisation des échanges sans règle, a détruit des systèmes entiers de production locale, a dévasté les terres agricoles, a asséché des régions entières. L'ouverture sans frein des frontières aux produits de consommation, la recherche constante du profit a ruiné des pays entiers, tant les populations que les sols. Il faut rompre en urgence avec cette logique !

La CGT 13 lutte également de ce fait quotidiennement pour la sauvegarde de notre planète. En effet, les inégalités entre pays riches et pays pauvres se creusent. Les inégalités à l'intérieur même des pays aussi. Et **le changement**

climatique est le corollaire de ces inégalités. Dénonçons les responsables de cette situation insupportable et leur système d'accumulation sans fin qui épuise l'homme et la nature.

Les 1 % les plus riches de la planète ont une empreinte carbone 40 fois supérieure aux 10 % les plus pauvres, les plus riches de ce monde vivent sur les cendres des plus faibles. Quand dans le monde, les 8 personnes les plus fortunées sont aussi riches que les 3,5 milliards les plus pauvres. Quand 100 entreprises sont responsables de plus de 70 % des émissions de gaz à effet de serre. **Lutter contre les inégalités et lutter contre le réchauffement climatique revient à lutter contre un ennemi commun.**

Il est temps que les plus grands pollueurs soient désignés. **Il est temps que cesse la culpabilisation des travailleurs !** Les travailleurs de notre pays ne sont pas les responsables de la destruction du monde.

En se battant pour conserver leur outil de production, en luttant contre les délocalisations, **en œuvrant pour que chacun puisse vivre et travailler au pays, ils apportent des solutions locales contre la course folle du capitalisme mondial, comme cela est le cas dans de nombreux dossiers du département (Centrale de Gardanne, ALTEO, ARCELORMITTAL, ...).** Les travailleurs de notre pays sont en première ligne. Ils sont celles et ceux qui inhalent les produits toxiques, meurent pour accroître le profit, habitent dans les lieux les plus pollués. Ils sont celles et ceux qui perdent leur emploi quand le capital a cessé de s'enrichir sur leur dos. Partout, les travailleurs sont les meilleurs experts et sont porteurs de projets pour répondre aux besoins sociaux tout en préservant leur santé, celle des populations et la sauvegarde de la planète, cela passe par une réappropriation collective des moyens de production.

LA SÉCURITÉ SOCIALE

La Sécurité Sociale doit protéger les individus des aléas et des évolutions de la vie : **maladie, accident du travail, invalidité, perte d'autonomie, retraite, chômage, éducation des enfants...**

Pour cela, elle doit :

- Reposer sur le principe « chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins ».
- Rester fondée sur une dimension universelle ouverte à toutes et tous.
- Être gérée par les organisations syndicales de salariés.
- Être financée par les cotisations avec un taux unique.

Les cotisations, c'est du salaire socialisé

Notre salaire se décompose entre le salaire direct couvrant nos besoins individuels et le salaire socialisé couvrant les besoins collectifs : le droit à la santé pour tous, le droit à la maternité, à l'éducation des enfants, au logement, le droit à une retraite et des pensions de réversion pour vivre dignement, le droit à l'emploi, le droit à une action sanitaire et sociale, le droit à une prise en charge face à la perte d'autonomie.

Les cotisations sont donc un prélèvement issu des richesses que nous créons dans nos entreprises et administrations, et doivent rester le principe de financement de la Sécurité Sociale.

Quand gouvernement et patronat baissent les cotisations, c'est en fait notre salaire qu'ils baissent. Le choix injuste fait par le gouvernement d'augmenter la CSG pour tous (public/privé) et pour les retraités (à partir de 1200 € de revenu mensuel) cache l'objectif d'un projet ayant pour but réel, la destruction complète de nos droits sociaux.

CSG/Cotisations : les enjeux pour la Sécurité Sociale

A sa création, la Sécurité Sociale était entièrement financée par les cotisations. Mais le patronat n'a jamais accepté cet état de fait et a toujours trouvé des gouvernements complices pour transférer le financement de la Sécurité Sociale sur l'impôt.

Aujourd'hui, le gouvernement Macron veut transférer la totalité des cotisations maladie et chômage sur la CSG et permettant ainsi un accroissement des dividendes, en faisant payer

aux ménages ce qui était préalablement prélevé sur les richesses créées par notre travail.

Ces richesses doivent servir les besoins collectifs en finançant la Sécurité Sociale et non les actionnaires et le patronat :

- 30 milliards d'€ d'allègements et d'exonérations de cotisations sociales sont offerts au patronat chaque année.

- 186 milliards d'€ de dividendes versés en 2015 aux actionnaires

La Sécurité Sociale ne souffre pas de trop de dépenses, mais d'un détournement des recettes au profit des plus riches !

LA SÉCURITÉ SOCIALE UN ENJEU DE SOCIÉTÉ

LE DROIT À LA SANTÉ TOUT AU LONG DE LA VIE

La loi de financement de la Sécurité Sociale (LFSS), la loi Santé (dite Touraine) et celle de « Sécurisation de l'emploi » déstructurent l'Assurance maladie et tout le système de soins français.

La santé est un droit fondamental qui doit être garanti à tous. La politique de santé doit être fondée sur la réponse publique aux besoins de tous et non sur des aspects « marchands ». Pour cela il faut bénéficier d'un suivi médical régulier et accéder aux meilleurs soins issus des dernières avancées des sciences et techniques avec une prise en charge à 100% par la Sécurité Sociale.

CARSAT

La branche vieillesse (CARSAT) permet à tous les retraités de pouvoir vivre dignement de leur retraite, permettant ainsi de sortir des millions de retraités de la misère avec les conséquences heureuses que l'on connaît sur l'espérance de vie

Notre système de retraite par répartition de la Sécurité Sociale constitue la meilleure garantie qui puisse être donnée à toutes les générations, les cotisations de tous les actifs financent toutes les pensions (système collectif). Le gouvernement prévoit une « réforme » pour sortir le financement des retraites du régime de solidarité interprofessionnel et intergénérationnel. Il envisage une retraite individualisée par point, un système par capitalisation comme une assurance privée. Le niveau des pensions sera soumis aux aléas des marchés boursiers et l'âge de départ en retraite en fonction de l'espérance de vie.

CAF

A sa création la branche famille (CAF) a permis l'accès à des logements dignes de pans entiers de la population évitant ainsi à des milliers de familles de vivre dans l'insalubrité et la promiscuité qui favorisent la propagation de nombreux virus. Cette branche est indispensable, face au développement de la pauvreté et de la misère, elle doit permettre aux plus démunis de pouvoir subvenir à leurs besoins vitaux. Indispensable également pour la protection de la petite enfance conjointement avec l'Etat et les collectivités.

Le financement de la branche familiale de notre Sécurité Sociale provient désormais pour l'essentiel des impôts et de la CSG, payés à 50% par les salariés. Les attaques récurrentes contre l'impôt (diminution de l'ISF) vont contribuer à affaiblir les recettes de la Caisse d'Allocation Familiale et donc conduire à un effondrement de l'ensemble des prestations familiales (accueil des jeunes enfants, aides au logement, allocation adultes handicapés (AAH), RSA. D'où l'importance que la Sécurité Sociale soit financée par les cotisations sociales. Les prestations versées doivent l'être sans condition de ressources et l'attribution des allocations familiales dès le 1er enfant doit être rétablie.

CPCAM

La Sécurité Sociale qui représente 90% des financements de l'hôpital avec sa branche maladie (CPAM) et permet un accès aux soins de qualité pour tous, répondant aux besoins de chacun, de la naissance jusqu'à la mort : médicosocial, maternité, invalidité-décès, AT, MP.

La médecine du travail et les CHSCT indispensables pour la santé des salariés. Les grandes campagnes de prévention pour anticiper les grands enjeux sanitaires nationaux (2 acteurs : CRAM en santé au travail : amiante, cancer, travail décalé et les CPAM en santé publique en partenariat avec l'éducation nationale, public ciblé les enfants : obésité hygiène bucco-dentaire).

Toutes les dépenses de santé doivent être prises en charge à 100% par la Sécurité Sociale dans la branche maladie : médicaments, prothèses, optique, audition, dentaire, moyens de contraception, IVG, perte d'autonomie... Pour cela, il est nécessaire de nationaliser l'industrie pharmaceutique et les entreprises de fabrication de matériels médicaux et de donner au service public de la recherche les moyens d'assurer ses missions.

Assurance Chômage

Les dernières négociations de l'assurance chômage ainsi que l'annonce pour 2018 de la suppression des cotisations sociales chômage auront comme conséquence à court terme l'étatisation du système d'assurance chômage (UNEDIC).

Le budget de l'UNEDIC sera totalement intégré au budget de l'Etat et donc totalement soumis aux aléas des politiques gouvernementales.

Le gouvernement pourra décider de baisser le budget de l'UNEDIC et donc de réduire les droits des privés d'emploi. De plus les salariés ne seront plus représentés par les organisations syndicales.

Les politiques d'exonérations de cotisations sociales et de bas salaires menées depuis 30 ans, le chômage qui en découle, la financiarisation de l'économie, mettent à mal les ressources de la Sécurité Sociale, des Caisses de Retraites Complémentaires et de l'Assurance Chômage...

Inverser les choix politiques est un enjeu fondamental pour lutter contre le dumping social et reconquérir notre Sécurité Sociale.

La Sécurité Sociale qui échappe encore en grande partie au secteur marchand grâce à son financement par les cotisations sociales, a pu jouer encore un rôle d'amortisseur social durant la crise sanitaire. La Sécurité Sociale et l'Hôpital Public restent la colonne vertébrale qui va permettre aux malades, aux plus défavorisés et plus généralement à tous les assurés, de passer cette période dramatique.

Pour l'assurance chômage il en va de même, toutes les personnes qui arrivaient en fin de droits ont vu ceux-ci prolongés jusqu'à la fin de la période de confinement et celles qui se retrouvent en chômage partiel. On mesure l'intérêt d'avoir encore un Service Public même affaibli. Qui peut sérieusement penser qu'une assurance privée aurait fait de même ?

Cependant, les allègements, les exonérations et la suppression des cotisations sociales ont considérablement affaibli notre Sécurité Sociale et donc la réponse que celle-ci doit apporter aux populations ;

QUELQUES EXEMPLES :

- Médicaments déremboursés, création du secteur honoraires libres, l'instauration du forfait journalier entraînant le renoncement aux soins, ouvrant ainsi le système à la marchandisation avec la complémentaire santé (mutuelles, institutions de prévoyances, assurances et fond de pension),
- Diminution drastique des prestations sociales, telles les APL, associée à une politique du logement indigne, entraînant aujourd'hui un confinement invivable et une mise en danger de la population,
- Attaque sur les retraites et dégradations des conditions de vie des retraités,
- Attaque de l'assurance chômage diminuant considérablement les droits des privés d'emploi.

Le taux de chômage toujours trop élevé et la suppression de nombreux droits et prestations sociales entraînent des situations invivables : outre la crise sanitaire, se développe une crise alimentaire et sociale sans précédent.

***L'AUGMENTATION GENERALE DES SALAIRES ET LE PLEIN EMPLOI
SONT DES PARAMÈTRES INCONTOURNABLES, POUR UN
FINANCEMENT JUSTE ET EFFICACE DE NOTRE SECURITE SOCIALE***

La CGT revendique :

- un financement de la Sécurité Sociale, Santé, Famille, Retraite, Chômage, Logement, assis sur les cotisations et non sur l'impôt,
- la mise à contribution des revenus du capital au même taux de cotisations que les revenus du travail,
- la fin du paritarisme et le retour aux élections des Administrateurs Salariés par les travailleurs,
- supprimer toutes les exonérations de cotisations sociales,
- l'abrogation des lois régressives (LFSS, Santé, El Khomri, Ordonnances, TRAVAIL)
- le remboursement à 100 % par l'Assurance Maladie,
- intégrer à la Sécurité Sociale dans la branche maladie le risque lié à la perte d'autonomie,
- organiser une offre de soins de proximité publique et en finir avec les dépassements d'honoraires : mise en place d'un seul secteur conventionné et mettre fin au paiement à l'acte,
- Mise sous contrôle public des secteurs de la santé et de l'action sociale (Hôpital, Centre de Santé, Médecine du travail, EHPAD),
- Abandon du projet de retraite à points
- Le maintien du système de retraite par répartition, avec 37,5 années de cotisations, incluant les années d'études, la retraite à taux plein à 60 ans et à 55 ans pour les métiers pénibles avec 75 % du salaire Brut, sans pension en dessous du SMIC,
- la mise en place d'un système englobant régime général et retraite complémentaire en vue de l'intégration des retraites complémentaires dans la Sécurité Sociale,
- l'indexation sur les salaires de l'ensemble des retraites, des pensions et de toutes les prestations de la Sécurité Sociale et non sur les prix.

MAIS QU'EST DEVENU NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ FRANÇAIS ?

Alors que nous avions l'un des meilleurs systèmes de santé au monde, face à la pandémie du COVID 19, notre système de Santé Publique ne peut faire face, entraînant une crise sanitaire sans précédent. IL N'Y A PAS DE FATALITE !

Tout ceci est le résultat des choix d'une société capitaliste où toute dépense publique à destination de l'Humain est une charge pour l'économie. Depuis des décennies notre système de santé a été dans le viseur des politiques d'austérité qui n'ont eu de cesse d'affaiblir et de détruire notre système solidaire, qui depuis 1945 avait permis de hisser la France sur le podium des pays avec la meilleure couverture sanitaire et sociale.

QU'EST CE QUI A FAIT LA FORCE ET LA QUALITÉ DE CE SYSTÈME DE SANTÉ :

Les fondamentaux historiques de notre système de santé s'articulaient autour de la Sécurité Sociale et des investissements de la nation pour répondre aux besoins sociaux excluant ainsi toute notion marchande du système. Ce qui a pu être fait et mis en place à l'après-guerre avec un PIB de 450 Milliards pour une population de 41 millions cela aurait dû être maintenu et amélioré aujourd'hui car le PIB a été multiplié par 5.3 pendant que la population l'a été de 1.6.

Cette conception de société a permis :

- L'existence des hôpitaux de proximité et leurs réponses pluridisciplinaires (urgences, maternité, réanimation, SMUR ...) avec un matériel et des technologies de pointe permettant de répondre aux besoins de toute la population. Performance issue notamment des regroupements au sein même des établissements du soin, de la recherche (CHR) et de l'enseignement (CHU) appréhendant ainsi l'ensemble des enjeux sanitaires.
- De réguler la tarification d'une médecine de ville avec une formation mondialement reconnue et dont le maillage territorial a souvent été complété par les centres de santé municipaux ou mutualistes, répondant aux besoins de toutes les populations, la semaine, les week-ends et la nuit.
- De développer un système de prévention performant qui était un des atouts pour un système de santé de qualité. Ex : La médecine scolaire qui permettait de vacciner l'ensemble des enfants afin de les protéger de maladies qui ont pu être quasiment éradiquées.

COMMENT EN EST-ON ARRIVÉ À LA SITUATION SANITAIRE CATASTROPHIQUE QUE NOUS VIVONS AUJOURD'HUI :

- Par le désengagement de l'État du pilotage centralisé du système de santé publique et la marchandisation de la santé : pendant des années les choix politiques, exclusivement guidés par une vision comptable, ont détérioré notre système de santé et la Sécurité Sociale, ainsi que les conditions de travail et de vie des salariés, de la jeunesse, des privés d'emploi et des retraités.
- La marchandisation de la santé s'est faite dans l'objectif de satisfaire les intérêts du capital, au profit des grands groupes de la santé privée, de l'industrie pharmaceutique (2^{ème} secteur de profit au monde juste derrière les pétroliers), des assurances, des fonds de pension et de leurs actionnaires, cela au détriment de la population, et des salariés.

- Après les différentes lois (telles...L'ONDAM en 1995, la T2A en 2004, HPST en 2009 sous SARKOZY ou les GHT...) l'hôpital public est démantelé par la diminution drastique de ses financements et l'instauration d'une gestion uniquement comptable de celui-ci.
- A cela se rajoute un désengagement de l'Etat dans la coordination de l'ensemble du système de santé laissé aux mains de gestionnaires au détriment de la réponse aux besoins médicaux des populations. Aujourd'hui la plupart des acteurs et des actions de prévention ont disparu, faute de budgets (il manque plus de 1 700 médecins scolaires, casse de la médecine du travail et de la Sécurité Sociale).
- Aujourd'hui on mesure aussi les conséquences dramatiques du numerus clausus, limitant depuis les années 70, le nombre de postes de médecins ouverts aux concours. La France a aujourd'hui un nombre de médecins par habitants inférieurs au Portugal.

LES HOPITAUX FACE A LA PANDÉMIE

Cette épidémie est devenue une crise sanitaire majeure à cause de l'état désastreux de notre système hospitalier. Les différentes réformes (Loi HPST, Tarification à l'acte, loi Touraine avec Groupements Hospitaliers de Territoire, « Réforme » de la Fonction Publique, Plan « ma santé 2022 ») ont transformé l'Hôpital Public en entreprise devant maximiser sa production en diminuant sa masse salariale, indépendamment de ses missions de service public. Près d'une centaine d'hôpitaux et près de 70 000 lits ont ainsi été fermés en France au cours des 15 dernières années. A Marseille, ce sont 14 hôpitaux qui ont été fermés. Le « projet de modernisation » de l'APHM (COPERMO), soutenu par la Région PACA, la Métropole d'Aix-Marseille, le Département 13 et la Municipalité, prévoit la suppression de 1000 postes et 400 lits avec la vente de l'Hôpital Salvator et de la moitié de l'Hôpital de Sainte-Marguerite déjà en partie privatisé et vidé de ses activités. Depuis trois ans, les personnels hospitaliers ne cessent de tirer la sonnette d'alarme, face à un manque de moyens criant, qui empêchent aujourd'hui de soigner correctement.

- En 2017 la répartition des lits des établissements est : 28,8% pour le public ,34,1% pour le privé non lucratif et 37,1% pour le privé lucratif.
Nombre de lits publics pour 1 000 habitants : 5, 98 lits, en France ; 3,18 lits en Italie ; 8 lits en Allemagne et 2,77lits aux USA.
- L'explosion des urgences par la fin de l'obligation des gardes de nuits et de week-ends de la médecine de ville : une étude des services du ministère de la santé a montré que cette suppression a généré une augmentation de 20 % des cas traités aux urgences.
- La France, la 6^{ème} puissance mondiale a abandonné les salariés de la santé : manque de personnels, d'appareils de réanimation, de médicaments, de masques, de gants, de blouses... et a mis en danger sa population. Tout ceci au nom de critères purement comptables et d'une confiance aveugle dans la capacité des acteurs économiques à s'autoréguler. La belle farce de la main invisible du marché. L'exemple le plus caricatural étant donné par Marisol Touraine, ministre de la Santé de François Hollande qui a décidé, dès son arrivée au ministère en 2013, de supprimer la réserve d'Etat de masques renvoyant cela à la responsabilité des employeurs publics et privés !

Politique maintenue sous le gouvernement Macron malgré 2 rapports très alarmistes : 2015 par une commission sénatoriale et 2017 par l'Académie de Médecine.

Au nom de la concurrence loyale et non faussée, l'Hôpital Public est devenu une entreprise comme les autres devant maximiser sa production en diminuant sa masse salariale, indépendamment de ses missions de service public. L'institution est devenue maltraitante et l'accessibilité à des soins de qualité n'est plus garantie...

Durant la pandémie, au lieu de tirer enseignement d'une crise sanitaire qui n'est pas terminée, en bon valet du capital, ce gouvernement vante les bienfaits du système privé à but non lucratif et du partenariat public- privé... Alors que depuis des années, la situation dans les EPHAD témoigne des résultats dramatiques de la marchandisation de la santé qui institutionnalise la maltraitance.

Cette crise sanitaire a aussi cruellement révélé l'enjeu pour la société de reconnaître l'importance des services aux personnes dépendantes (personnes en perte d'autonomie, personnes handicapées, etc.). De même, les besoins en termes de capacité d'accueil de la petite enfance se sont révélés criants. Contre la marchandisation de ces services, nous demandons le renforcement des services publics et leur contrôle citoyen.

Dans ces 2 cas, on mesure combien le désengagement de l'État ou son refus dogmatique d'intervenir dans le secteur privé ont aggravé la situation.

Le médicament et la recherche fondamentale n'échappent pas à cette marchandisation

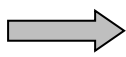
Les scientifiques soulignent également une grave insuffisance de la recherche publique fondamentale sur les virus, par manque de moyens et de chercheurs, depuis de nombreuses années. La recherche publique est progressivement dévastée par la réduction des moyens et leur affectation à des projets en fonction de leurs retombées économiques pour le secteur privé et non en fonction de leur utilité sociale.

La privatisation complète de l'industrie du médicament et le désengagement de l'État entraînent une situation des plus alarmantes. Aujourd'hui, 80% des principes actifs utilisés dans le monde sont désormais produits en Chine (2 794 sites) et en Inde (4 442). Ces délocalisations dans l'unique but de rentabilité des médicaments, dans une industrie où 3 médicaments commercialisés sur 20 couvrent leurs propres frais de développement. L'Agence Nationale de Sécurité du Médicament a notifié 1 200 signalements de tensions ou de ruptures d'approvisionnement pour l'année 2019 en France, liées à des réorganisations de groupes pharmaceutiques en fonction de critères de rentabilité.

Depuis 30 ans jusqu'à aujourd'hui, les stratégies de recherche fondamentale sont mises de côté et perdent leurs crédits : En 2006 les crédits accordés à la recherche, sur les virus du type SRAS-CoV, ont été arrêtés par décision politique européenne et française.

La pandémie COVID 19 nous fait réaffirmer que l'Hôpital Public doit être le pivot de notre système de santé. Échappant au secteur marchand, nous voulons un grand Service Public de Santé avec de vrais Hôpitaux publics de proximité dotés des moyens humains et matériels nécessaires avec services d'urgences, de réanimations, maternités, EHPAD publics et Centres de Santé, financés à 100 % par la Sécurité Sociale.

La CGT revendique un pôle public du médicament avec recherche et industrie pharmaceutiques publiques.



POUR NOS SERVICES PUBLICS

• LES PRINCIPES FONDATEURS.

C'est en octobre 1946, dans un pays ruiné par des années de guerre, que le socle fondateur de notre Fonction Publique moderne est posé avec la mise en place du premier statut général par le ministre communiste Maurice THOREZ. Rappelons que ce texte fut adopté à l'unanimité des députés de l'Assemblée Nationale.

Il s'agit d'organiser le fonctionnement de la République et de répondre aux besoins fondamentaux de la population. Pour assurer la neutralité et l'impartialité de l'agent public, le fonctionnaire est placé dans une position statutaire et réglementaire, qui le soustrait donc à toute pression contractuelle, mais avec des sanctions disciplinaires qui peuvent aller jusqu'à la révocation sans droit à pension. Pour la population, ce sont les garanties de l'égalité de traitement et les outils contre toute forme de corruption qui sont mis en place.

• LES FONCTIONS PUBLIQUES : UN INVESTISSEMENT POUR LA NATION

Au-delà du rôle prépondérant et irremplaçable que, depuis des décennies, la Fonction Publique incarne auprès de toute la population, tant en matière de satisfaction des besoins fondamentaux que d'égalité de traitement ; elle occupe également une place majeure dans le soutien à un développement économique équitable et pérenne. D'ailleurs, si la France détient une des premières places mondiales en matière d'investissements étrangers, elle le doit notamment à la qualité de ses Services Publics. Les administrations publiques ont aussi un rôle économique majeur. Elles ont participé à la création de richesses à hauteur de 20 % du Produit Intérieur Brut en 2015 et à 17 % de l'investissement global la même année.

Les gouvernements successifs ont organisé une crise des finances publiques par divers moyens, principalement en asséchant les recettes par des exonérations multiples et sans efficacité économique. C'est bel et bien le capital qui coûte cher en confisquant les richesses produites par le monde du travail, avec une exigence toujours plus démesurée de rentabilité, une financiarisation,

une privatisation et une marchandisation de l'ensemble des processus économiques et sociaux. **Les politiques d'austérité, les réformes des 3 versants de la Fonction Publique sont des outils d'adaptation de l'action publique aux impératifs du capital au détriment de la réponse aux besoins. Chômage, pauvreté, désindustrialisation montrent que ces politiques sont en échec et qu'il faut rompre d'urgence avec ces orientations destructrices.**

• DES SERVICES PUBLICS FRAGILISÉS PAR LES RÉFORMES.

Depuis quarante ans, les réformes néolibérales ont peu à peu affaibli les services publics dans leur vocation fondamentale qui est de répondre aux besoins de la population sans distinction ou discrimination **et donnant accès aux services, à tous et partout.** Aujourd'hui, ce n'est pas seulement l'hôpital qui souffre, mais l'ensemble des services publics qui ne peuvent plus jouer leur rôle de réduction des inégalités.

Nous l'avons mesuré dans cette crise, avec la poste qui, faute de moyens, n'a pu assumer correctement sa mission première qui est l'acheminement du courrier ! Nous avons vu également la discrimination pour l'accès à la communication numérique, avec des élèves dans l'incapacité de suivre leurs cours à distance parce que leurs parents n'avaient pas les moyens financiers d'un accès numérique, ni même le matériel nécessaire, **ou victime de carence ou précarité territoriale en infrastructures et moyens de télécommunication.**

De même, la culture, essentielle à l'émancipation et à la citoyenneté, doit pouvoir être garantie par la puissance publique.

Des différences de traitement dans la collecte des déchets, suivant que ce soit le public ou le privé qui exerçait la compétence. Les difficultés que vivent aujourd'hui les services de l'Energie, la fermeture de nos fleurons comme la Centrale de Gardanne en est l'exemple, ou encore la dernière agence EDF du département qui vient de fermer !

• **MAIS DES SERVICES PUBLICS INDISPENSABLES À LA VIE DU PAYS**

Malgré ces affaiblissements, la période a montré que si **le pays a pu encore fonctionner**, c'est en grande partie **grâce à ses services publics**. Ainsi, en dépit des difficultés, le courrier a été acheminé, les ordures ont été collectées, l'électricité n'a pas été coupée, les transports ont roulé, l'enseignement a été assuré, les malades ont été pris en charge, les finances ont été perçues et en partie distribuées ...

Tout ceci a largement été assuré **par la prise de contrôle des personnels** eux-mêmes, sur les processus, les priorités et l'organisation du travail. Délaissant les statistiques, les tableaux Excel, les procédures administratives inutiles et retrouvant le sens de leur travail, les soignants ont fait du soin et non plus de la tarification à l'acte, les enseignants ont enseigné et ainsi de suite.

Tout le management lourd, improductif et soumis aux seules considérations comptables, mis en

place dans les dernières décennies, a volé en éclat. Cet enseignement majeur de la période ne doit pas être une parenthèse enchantée, mais **le socle des orientations de demain**.

La protection et la promotion des services publics doit être une priorité, dès aujourd'hui et pour demain. Ils sont les garants de notre santé, de notre éducation, bref, de notre avenir. Ils sont les meilleures armes contre les inégalités croissantes et les garants du respect des droits fondamentaux. Les protéger et les développer c'est revenir sur toutes les dernières réformes de rationalisation et investir dans tous les domaines qui touchent aux droits fondamentaux de nos populations. Mais c'est aussi revaloriser les personnes qui y travaillent et leur donner les moyens d'agir en redonnant un vrai statut de fonctionnaire, protecteur de la garantie d'accès à tous !

LES MOYENS EXISTENT :

- Arrêt des cadeaux et avantages aux patrons qui n'ont servi à rien à part enrichir les plus riches : 40 milliards d'€ par an ont été dépensés pour le Crédit Impôt Compétitivité Emploi et le pacte de compétitivité,
- Renforcer les finances publiques et les douanes pour contrôler efficacement la fraude fiscale : 80 milliards d'€ par an,
- Supprimer les niches fiscales rapporterait 50 milliards d'€ par an,
- Taxer au travers de l'impôt les plus riches et donc augmenter le nombre de tranches pour un impôt plus juste et plus égalitaire, apporterait 18 milliards d'€ supplémentaires par an.

la CGT revendique :

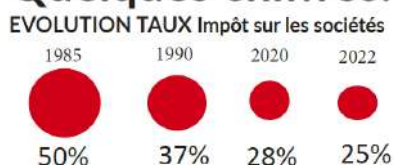
- L'annulation des dernières réformes et l'arrêt des réformes en cours,
- L'instauration d'une véritable démocratie au travail,
- La renationalisation de tous les grands services publics (Energie, chemin de fer, communication et télécommunication, etc...),
- La mise en place de contrôles démocratiques pour les citoyens,
- Une réforme fiscale fondée sur le principe de la progressivité,
- Le rétablissement de l'impôt sur la fortune, plus ambitieux et progressif,
- Le renforcement de la contribution des entreprises au financement de l'action publique,
- La création d'un pôle financier public,
- Un statut rénové et renforcé pour plus de garanties pour les usagers,
- Des augmentations salariales et des créations d'emplois statutaires, la titularisation des contractuels.

➡ UNE FISCALITÉ JUSTE

La crise sanitaire du COVID 19 a mis en évidence de biens tristes réalités sur l'état de nos services publics et leurs financements.

Et ceux qui vantaient les baisses d'impôts ces dernières années (en cachant les conséquences désastreuses pour la population) ont eu comme idée « révolutionnaire », la mise en place des cagnottes en ligne (kisskissbankbank, leetchi...) : bref, une idée utile pour un cadeau de départ à la retraite mais honteuse pour financer nos services publics.

Quelques chiffres:



✓ Baisse des impôts = moins de services publics :

Lorsque nous devons nous acquitter de nos impôts, cela a tendance à ne pas vraiment nous réjouir. Mais, moins de prélèvements, cela veut dire moins d'écoles, moins d'hôpitaux, moins de transports en commun, moins d'accès à la culture et au sport, moins de routes, moins de sécurité, moins d'aides aux plus démunis ... Moins d'impôts cela veut dire aussi des services de moins bonne qualité et qui deviendront partiellement ou totalement payants.

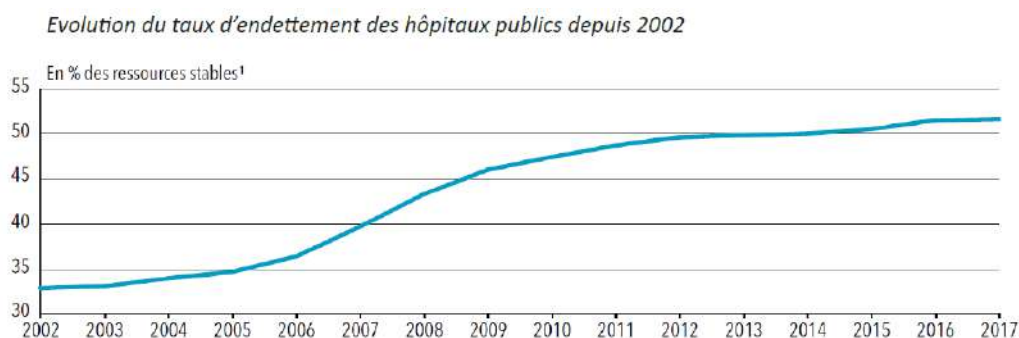
De la justice fiscale, pas de la charité.

✓ L'hôpital public en détresse

Le financement des hôpitaux publics repose encore principalement sur les cotisations sociales. Mais, depuis une vingtaine d'années, les exonérations de cotisations sociales se sont multipliées. Elles représentent aujourd'hui près de 30 milliards d'€ par an. Ce sous-financement, en partie seulement pris en charge par l'État, a conduit les hôpitaux à s'endetter massivement pour tenter de répondre aux besoins. En 2018, la dette totale des hôpitaux atteignait près de 30 milliards d'€.

Les seuls intérêts de cette dette représentent une charge évaluée entre 800 millions et 1 milliard d'€ par an soit 1,5% des ressources stables des hôpitaux : c'est autant de matériel en moins comme par exemple des respirateurs artificiels, scanners, IRM...

Il est donc indispensable que le financement des hôpitaux repose exclusivement sur les cotisations sociales.



1. Les ressources stables sont constituées des capitaux propres et des dettes financières.

Champ > France métropolitaine et DROM (incluant Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Mayotte), hors SSA.

Sources > DGFIP, SAE, traitements DREES.

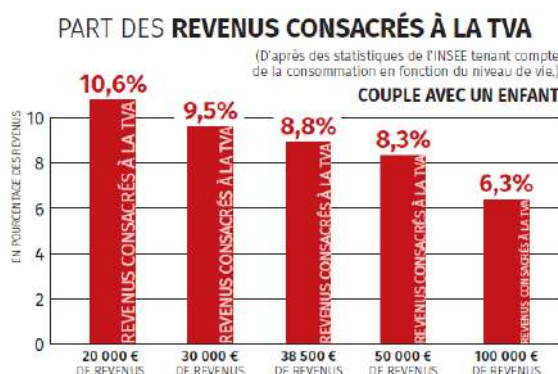
✓ De la justice fiscale, pas de la charité :

Dans cette période de crise, des initiatives se sont multipliées : par exemple, de grandes entreprises se sont affichées en réorientant leur production pour fournir des produits sanitaires indispensables comme le gel hydroalcoolique ou en partageant leurs stocks de masques.

Initiatives qui viennent souvent de grands groupes qui, le reste du temps, mettent tout en œuvre pour contribuer le moins possible aux financements des services publics.

Des millionnaires (hommes d'affaires, vedettes) souvent impliqués dans des affaires d'optimisation et d'évasion fiscale ont lancé des appels aux dons pour le fonctionnement des hôpitaux.

Nul besoin de la charité des riches pour pallier les failles de notre système de santé. Il suffit juste que ceux qui peuvent le plus contribuer à l'impôt prennent leur juste part. La crise sanitaire démontre l'urgence de la mise en place d'un système fiscal juste.



Pour une fiscalité plus progressive, il faut plus taxer le patrimoine et le capital

✓ Avec Emmanuel Macron, une fiscalité pour les riches :

Depuis 2017, et malgré les besoins urgents pour financer les services publics, les priorités du gouvernement auront été de baisser l'impôt des plus aisés et l'impôt sur les sociétés pour les grands groupes. : suppression de l'ISF, mise en place du prélèvement forfaitaire unique (PFU) sur les revenus du capital, baisse du taux d'impôts sur les sociétés...

Ces mesures sont à l'opposé du principe même de l'impôt où chacun doit contribuer à hauteur de ses moyens afin que tous aient accès aux mêmes services ou aux mêmes droits. Au contraire, ces mesures renforcent les inégalités.

Les 3% des ménages les plus aisés bénéficient à eux seuls de 70% des gains de la réforme de la suppression de l'ISF et de son remplacement par l'IFI. Les 1% des ménages les plus aisés ont eu des gains de revenu disponible en moyenne de 2,2%, essentiellement grâce à la mise en place du prélèvement forfaitaire unique (PFU) sur les revenus du capital.

Les grandes entreprises bénéficient de taux d'imposition effectifs plus faibles que les autres entreprises. Ainsi, en 2015 le taux implicite moyen des grandes entreprises est de 17,8 % contre 23,7% pour les PME.

✓ Réduire les impôts proportionnels

La TVA est le principal impôt en France et il est proportionnel. Elle ne prend pas en compte les ressources du contribuable. Un même taux d'imposition s'applique que l'on soit très riche ou très pauvre. En réalité, plus les rémunérations augmentent et plus la part d'impôt à payer baisse. On peut

donc qualifier ce système de dégressif. En clair, plus on est riche et moins on contribue. Aussi aberrant et injuste qu'il y paraisse, c'est pourtant le type d'imposition le plus répandu et en constante augmentation dans le système fiscal français.

✓ **Augmenter les impôts progressifs**

La déclaration des droits de l'homme et du citoyen prévoit que chacun doit contribuer à hauteur de ses moyens. C'est dans cet esprit qu'est construit l'impôt sur le revenu (principal impôt progressif du système fiscal français), le taux d'imposition augmentant progressivement en fonction des revenus. Pourtant, si ce mode d'imposition paraît, à l'évidence, le plus juste, il est largement minoritaire (21% des recettes fiscales de l'État). Il est, en plus, sans cesse affaibli et remis en cause pour le plus grand bonheur des plus riches.

✓ **Taxer les revenus du capital**

Aujourd'hui, les revenus du capital sont moins taxés que les revenus du travail. En clair, les bénéfices des entreprises sont distribués aux actionnaires (dividendes) plutôt qu'aux salariés. Il faut donc, au contraire, plus taxer le capital que le travail et réorienter les bénéfices dégagés vers l'investissement, l'emploi et les salaires.

POUR UNE FISCALITE JUSTE La CGT propose

- S'attaquer sans concession à la fraude fiscale qui représente selon nos estimations près de 80 milliards de pertes pour l'État chaque année et donc redonner les moyens humains et législatifs suffisants aux services de contrôle pour lutter efficacement contre les fraudeurs : +10 milliards d'€ par an.
- Harmoniser la fiscalité entre les pays et éradiquer les paradis fiscaux.
- Rétablir un ISF, plus ambitieux et plus progressif que l'ancien : +20 milliards d'€ par an.
- Réduire drastiquement les niches fiscales et les circonscrire à celles réellement utiles socialement, économiquement ou environnementalement : +50 milliards d'€ par an.
- Faire de l'impôt sur le revenu le socle de notre contrat social en augmentant sa progressivité : +14 milliards d'€ par an.
- Baisser les taxes indirectes et proportionnelles comme la TVA, le taux normal de la TVA serait ramené de 20 à 15 % et la TVA pourrait être supprimée sur les produits de première nécessité : - 35 milliards d'€ par an.
- Moduler l'impôt sur les sociétés en fonction du comportement des entreprises : augmenter l'impôt pour celles qui contribuent à la financiarisation de l'économie ; réduire l'impôt pour celles qui favorisent l'emploi, les salaires, l'investissement, la préservation de l'environnement.
- Repenser la fiscalité locale aussi bien des entreprises que des particuliers (en tenant compte des revenus dans le calcul des taxes d'habitation, taxes foncière).
- Introduire une véritable taxe sur les transactions financières visant l'ensemble des transactions à des taux suffisamment forts pour réduire la financiarisation de l'économie : +24 milliards d'€ par an.
- Taxer davantage les revenus du capital (dividendes) en mettant fin au prélèvement forfaitaire unique : +4 milliards d'€ par an.

POUR NOS EMPLOIS

Depuis plus de 30 ans, c'est au nom de l'emploi que les gouvernements successifs justifient les cadeaux offerts aux entreprises sous forme d'exonérations de cotisations sociales, d'"aides à l'emploi", du Crédit Impôt Compétitivité Emploi... et, pour chaque cadeau, le gouvernement finance les comptes par des réductions dans les budgets sociaux et des collectivités.

C'est aussi au nom de l'emploi, de la baisse du soi-disant coût du travail, que ce gouvernement nous a imposé ses lois de régression sociale : le "Pacte de Responsabilité", la "loi Macron", la "loi Rebsamen", la "loi travail" les ordonnances Macron...qui détruisent les droits et garanties collectives des salariés sans pour autant créer d'emplois.

**Tous ces dispositifs censés lutter contre le chômage sont un échec.
Ils sont destinés à abuser la population
pour masquer les complicités patronat/gouvernement**

**Il faut mettre fin aux 4 000 dispositifs de détournement
des richesses créées et de nos impôts, vers les capitalistes et les
actionnaires, qui représentent près de 240 milliards d'€ chaque année.
En comptant 2 500 € par mois, les 240 milliards détournés
représentent le financement de 8 millions d'emplois.**

- **LE BILAN EST CATASTROPHIQUE :**

Entre 2008 et 2019, le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée a été multiplié par 2,5, passant d'environ un tiers à près de la moitié du total des chômeurs et chômeuses. Pire encore, 17 % des personnes concernées sont au chômage depuis trois ans ou plus (contre 9 % en 2008).

En juin 2020, en plus des 11 millions de privés d'emplois et précaires que l'on décomptait avant la crise du COVID-19, 1 millions de plus est déjà venu gonfler les rangs. L'Unedic annonce au moins 900 000 chômeurs supplémentaires en fin d'année 2020, en équivalent temps plein, soit au moins 1 million d'individus dont 630 000 seraient indemnisés.

Dans les Bouches du Rhône, on est à plus de 420 000 en situation précaire dont plus de 226 000 privés d'emploi. Les travailleuses et travailleurs précaires risquent d'être durablement touché(e)s et devraient continuer à constituer « l'armée de réserve du capitalisme ».

- **LES PRECAIRES COMME VARIABLE D'AJUSTEMENT :**

Depuis le milieu des années quatre-vingt, la part des travailleurs en situation de précarité ne cesse d'augmenter pour s'élever aujourd'hui à plus de 15 %. Plus de 85 % des embauches se font actuellement en CDD alors même que ces derniers sont de plus en plus précaires car leur durée a considérablement baissé. En 2017, 50 % des CDD duraient moins de cinq jours et 25 % moins d'une journée.

- **TEMPS DE TRAVAIL ET PRODUCTIVITE :**

En ce qui concerne le temps de travail des Français, deux idées reçues sont largement médiatisées, notamment par le président Macron:

- Les Français travailleraient moins que leurs voisins,
- La réduction du temps de travail serait un frein à l'économie.

Les statistiques fournies par Eurostat dressent un tableau différent. Elles montrent d'abord que les salariés à temps plein travaillent non pas 35

heures, comme le laisse supposer la durée légale, mais 39 heures par semaine en moyenne (suite au détricotage des lois Aubry par les gouvernements successifs), des niveaux comparables à nos voisins européens. Elles rappellent ensuite que les travailleurs français sont parmi les plus productifs d'Europe, loin devant les Anglais ou les Italiens. En matière de productivité, on retrouve au sommet du classement les Danois, Belges et Norvégiens. Fait remarquable, c'est aussi dans ces pays où l'on travaille le moins !

Il est donc clair qu'un temps de travail plus élevé n'est en aucun cas un gage de réussite économique, bien au contraire ! **La réduction du temps de travail à 32 heures que nous proposons est la meilleure manière de créer des emplois et d'assurer un développement économique plus respectueux de l'environnement.**

- **POURTANT LES MOYENS EXISTENT :**

Avec 1400 milliards d'€ de chiffre d'affaire pour environ 4,8 millions d'emplois directs dans le monde (dont au moins 1,4 million en France et sans compter les millions d'emplois indirects), l'impact des choix stratégiques des entreprises du CAC 40 est immense à l'heure où l'humanité s'interroge sur le modèle économique à même de résorber les inégalités et permettre une transition vers un modèle écologique.

2020 devait être une nouvelle année record. Le CAC 40 s'apprêtait à verser 60,2 milliards d'€ de dividendes et de rachats d'actions à ses actionnaires au titre de l'exercice 2019, un montant dépassant le précédent record de 2007, à la veille de la crise financière de 2008.

Des versements censés récompenser le succès des fleurons du capitalisme français : un chiffre

d'affaires en hausse de 25 % entre 2009 et 2018 et 31 % de valeur ajoutée supplémentaire sur la même période.

Même après une crise sanitaire sans précédent, dividendes et rachats d'actions versés en 2020 devraient être compris entre 35 et 41 milliards d'euros.

Les actionnaires ont pris le pouvoir des grandes entreprises et toute la gestion de ces dernières est tournée à leur profit, alors même que leurs intérêts divergent de la pérennité des entreprises.

Les versements aux actionnaires ont augmenté de pas moins de 70%, entre 2009 et 2018 ; par comparaison, le Smic a augmenté de 12%.

Entre 2009 et 2018, l'impôt sur les sociétés payé par les entreprises du CAC 40 a baissé de 26%, soit près de 9 milliards d'€, malgré des bénéfices en hausse de 15%. Voilà où se trouve une partie de l'argent qui manque pour le financement de nos services publics ;

Les inégalités salariales se sont encore accrues ; en 2018, les PDG du CAC 40 gagnaient en moyenne 107 fois plus que leurs salariés, contre 86 fois en 2009, niveau déjà inacceptable. Chez Carrefour, le PDG gagne même 413 fois plus que ses salariés ;

Les investissements ont baissé de 5%, entre 2009 et 2018 ; pourtant, un plafonnement des dividendes à 30% des bénéfices aurait permis de financer 98% des investissements jugés nécessaires à la transition écologique. Même avec ce plafonnement, les actionnaires auraient perçu près de 200 milliards d'€ de dividendes entre 2009 et 2018 : un montant bien plus que suffisant ;

Le seul souci du patronat ce sont ses profits, qui détruisent les emplois et qui appauvrissent les salariés. Les gouvernements qui passent restent sourds aux attentes des salariés. Rappelons-leur que le travail humain a une valeur sociale, il est une richesse pour les salariés, pour l'économie du pays et ses territoires.

Les salariés ont besoin de garanties collectives qui les protègent de la déréglementation du marché du travail imposée par les institutions internationales et l'Union Européenne au service des capitalistes.

Le monde est devenu, pour les multinationales, un marché. La démocratie et la souveraineté des peuples sont bafouées. La loi de la jungle financière détruit l'économie du pays, délocalise pour faire fabriquer par des salariés sous-payés, avec moins de contraintes sociales. Le chantage à l'emploi fait partie de leurs méthodes pour obtenir des avantages fiscaux ici ou là. **L'instauration d'une règle sociale, économique, fiscale, doit permettre de mettre fin à ce règne de la finance qui se nourrit, s'enrichit, de l'exploitation d'êtres humains.**

la CGT revendique :

- Si la CGT est favorable à laisser circuler les hommes et les femmes, il faut interdire tout gain, tout profit, obtenus par la concurrence entre salariés. Il faut mettre fin au statut de travailleur détaché, ces travailleurs doivent bénéficier des mêmes conditions de travail, des mêmes droits sociaux, protection sociale comprise, que les travailleurs du pays d'accueil.
- Instauration d'un bouclier social, fiscal, environnemental, c'est-à-dire une contribution financière sur chaque produit importé, calculée sur la valeur sociale du travail (salaires, cotisations sociales, impôts, taxes environnementales), entre le pays de production et le pays de la vente. Le produit de cette contribution irait directement dans les caisses de la Protection Sociale.
- Il y a besoin de construire des coopérations de solidarité dans le respect de l'identité de chaque histoire sociale, avec des outils qui font barrages à l'exploitation capitaliste, à la concurrence entre salariés. C'est la seule alternative sociale à la mondialisation capitaliste qui rassemble les travailleurs, sans tomber dans le repli nationaliste du chacun pour soi.
- Les richesses créées par les salariés, les gains de productivité qui ne cessent d'augmenter, doivent être redistribués sous forme de salaire mais aussi en réduisant le temps de travail. L'introduction de nouvelles technologies, la robotisation, l'informatisation, utilisées pour réduire le nombre d'emplois doivent permettre la réduction du temps de travail à 32 H sans perte de salaire et l'amélioration des conditions de travail et de vie. Cette mesure permettrait la création de pas moins de 4 millions d'emplois.

**GAGNER LE PLEIN EMPLOI, C'EST POSSIBLE,
SI NOUS IMPOSONS UNE AUTRE RÉPARTITION DES
RICHESSES AU SERVICE DE LA RÉPONSE AUX BESOINS.**